



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour sa recherche de niveau international, l'excellence de sa formation et à l'avant-garde de la formation tout au long de la vie. Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) fusionnent le 1^{er} janvier 2018.

L'UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- L'UFR de Géographie et aménagement est une Unité de formation et de recherche de l'Université de Lille localisée sur le campus cité scientifique.
- Elle accueille chaque année environ 600 étudiants de la licence au doctorat.
- Elle propose des formations dans les secteurs de la géographie, de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- Les formations professionnelles en urbanisme et aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL).
geographie.univ-lille1.fr

CONTACTS ET LOCALISATION

Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL) / UFR de Géographie et aménagement
Bâtiment SH3 - Bureau B116 - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

- **Responsables de la formation :**
 - Annette GROUX, Directrice de l'IAUL, responsable de la mention Urbanisme et aménagement
annette.groux@univ-lille1.fr
 - Didier PARIS, responsable du parcours SVET
didier.paris@univ-lille1.fr
- **Secrétaire pédagogique Master 1 :** Sandrine DEZODT
masterua1.pedagogie@univ-lille1.fr - Tél : +33 (0)3 28 77 85 04
- **Secrétaire pédagogique Master 2 :** David HANNEDOUCHE
David.hannedouche@univ-lille1.fr - Tél : +33(0)3 28 77 85 03

CONDITIONS D'ACCÈS

L'admission en 1^{ère} année de master est subordonnée à l'examen de dossier du/de la candidat-e selon les modalités suivantes :

- **Capacité d'accueil**
 - 25 places

Mentions de licences conseillées

- Géographie et aménagement
- Géographie et aménagement parcours Aménagement, environnement, urbanisme
- Sociologie
- Économie et gestion
- Droit
- Science politique
- Génie civil parcours génie urbain
- Histoire
- Lettres
- Coursus en écoles d'ingénieur (génie urbain ou génie civil)
- Coursus en école d'architecture
- Coursus en école de paysage

Calendrier des candidatures

- du 27/04/2018 au 22/05/2018

Modalités de sélection

- Dossier de candidature, entretien

Modalités et critères de sélection

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure
- Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage

Master 2 : Renseignez-vous sur les modalités d'accès, consultables en ligne sur le site de l'université

ACCOMPAGNEMENT

Service universitaire accompagnement information orientation (SUAIO)

- suaio.univ-lille1.fr
- Tél : +33 (0)3 20 05 87 49

Service scolarité

- **Bureau Licence, Unité validation d'études**
 - valid@univ-lille1.fr
 - Tél : + 33 (0)3 20 43 44 19
- **Unité inscriptions**
 - inscriptions@univ-lille1.fr
 - Tél : +33 (0)3 20 43 41 59
- **Bureau Master-Doctorat**
 - scol-cycle3@univ-lille1.fr
 - Tél : +33 (0)3 20 43 41 59

Service de Formation continue

- formation-continue.univ-lille1.fr
- sfc@univ-lille1.fr
- Tél : +33 (0)3 20 43 45 23

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle

- pass-pro.univ-lille1.fr
- pass-pro@univ-lille1.fr
- Tél : +33 (0)3 20 05 87 41

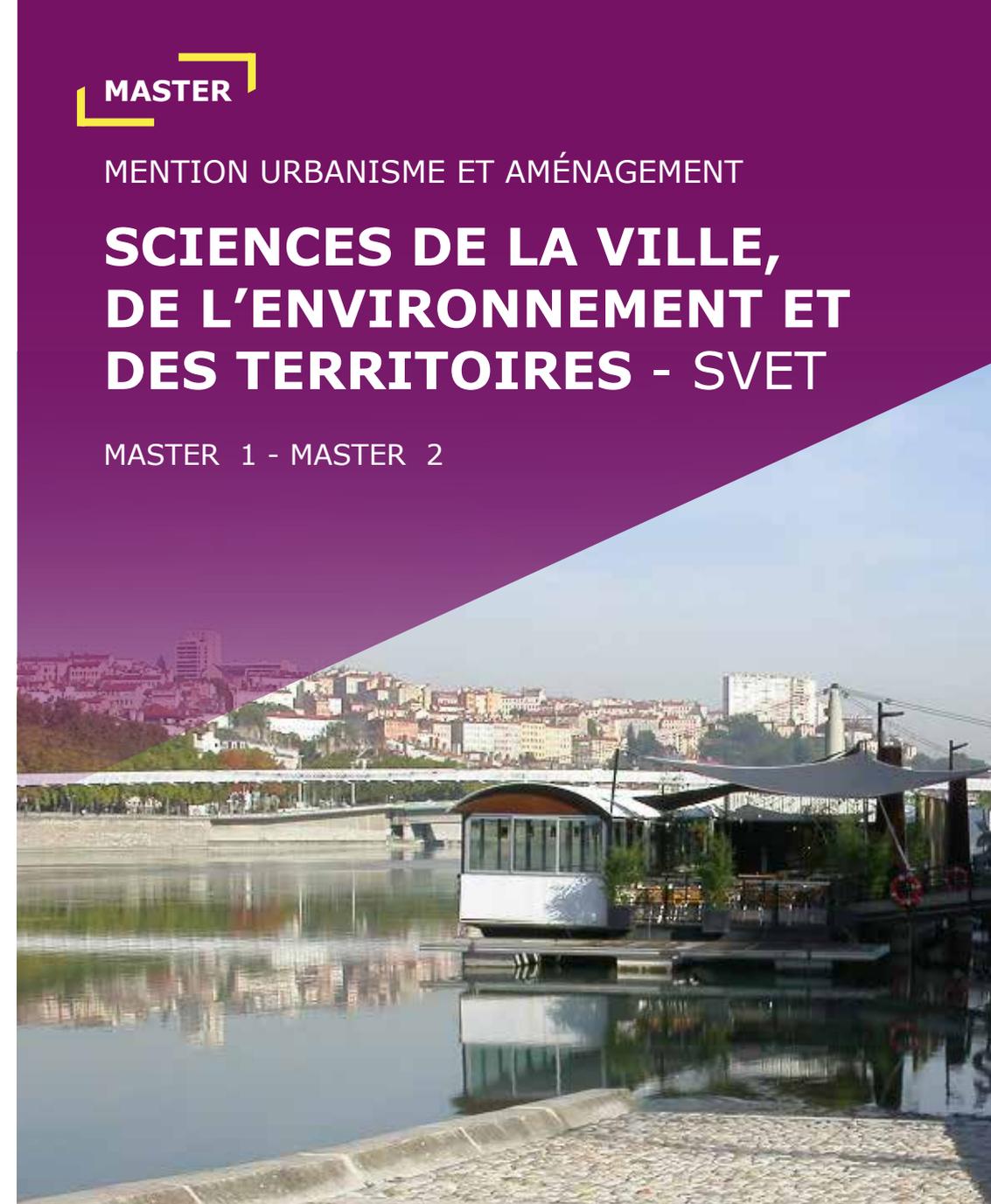
MASTER

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SCIENCES DE LA VILLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TERRITOIRES - SVET

MASTER 1 - MASTER 2

Responsable de la rédaction : Dominique Derozier - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Crédits photos : IAUL / UFR de Géographie et aménagement - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en décembre 2017



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Urbanisme et aménagement porté par l'Institut d'aménagement et urbanisme de Lille (IAUL) vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Issu de formations ancrées et reconnues dans le tissu régional et national depuis de nombreuses années, il a su s'adapter constamment aux attentes et aux exigences des milieux professionnels en les impliquant fortement.

Ce master s'est construit une image régionale et nationale de très forte professionnalisation, renforcée par son internationalisation (partenariats avec des universités européennes et extra-européennes). Son intégration dans les réseaux d'instituts d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle nationale et internationale (APERAU/AESOP/GPEAN)¹ permet une bonne adéquation de ses formations vis-à-vis des pratiques professionnelles en constante évolution, et une excellente lisibilité dans les milieux socio-économiques.

Le master est aujourd'hui une formation de référence nationale, grâce au travail permanent de l'équipe pédagogique qui veille à apporter de la cohérence : avec les objectifs professionnels du monde des collectivités et/ou de l'entreprise, sur les contenus pédagogiques délivrés, et la maîtrise des effectifs d'étudiants diplômés ; avec les thématiques actuelles de la recherche scientifique portée par le laboratoire TVES.

En son sein, le parcours Sciences de la ville, de l'environnement et des territoires - SVET propose une formation davantage orientée vers la recherche, préparant notamment à un projet doctoral, mais qui conserve le savoir-faire nécessaire à une insertion professionnelle dans le monde de l'urbanisme

¹ APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme), AESOP (Association of European Schools of Planning), GPEAN (Global Planning Education Association Network)

LES ATOUS DE LA FORMATION

Le parcours Sciences de la ville, de l'environnement et des territoires - SVET de la Mention Urbanisme et aménagement est dédié à la formation doctorale. Les étudiants de SVET suivent un certain nombre d'enseignements en commun avec les autres parcours, en fonction de l'orientation de leurs travaux de mémoire, et aboutissent à des productions pédagogiques différentes (mémoire recherche au lieu du mémoire de stage). Leur positionnement dans ce parcours est valorisé

COMPÉTENCES VISÉES

En matière de compétences, l'objectif du parcours SVET est à la fois de fournir les éléments de savoir-faire nécessaire à l'insertion professionnelle dans le champ de l'urbanisme, mais aussi l'acquisition des méthodes pour la recherche, notamment l'élaboration d'un protocole de recherche, la maîtrise des outils de la recherche (statistique, SIG...), l'élaboration d'une bibliographie scientifique, la réalisation d'une recherche collective.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MASTER 1 - durée 10 mois

(350 heures de cours, 1 atelier d'initiation à la recherche, 1 mémoire) - 60 ECTS

Semestre 1

6 Unités d'enseignement (UE) - 30 ECTS

- Savoirs fondamentaux
- Conceptions de projets et outils de diagnostic
- Les outils de la planification
- Villes en transition
- Langues étrangères et Mobile workshop
- UE choisie dans les parcours professionnalisants en fonction de l'orientation thématique du mémoire de recherche

Semestre 2

30 ECTS

- UE choisie dans les parcours professionnalisants en fonction de l'orientation thématique du mémoire de recherche
- Sources et déontologie de la recherche en aménagement, urbanisme et environnement, méthodologies
- Mémoire individuel de recherche.

MASTER 2 - durée 10 mois

(300 heures de cours, 1 atelier, 1 mémoire de recherche) - 60 ECTS

Semestre 3

30 ECTS

6 Unités d'Enseignement (UE) : enseignements en commun avec les parcours professionnels. Les parcours et/ou options (voir fiches sur les parcours professionnalisants) sont choisis en fonction de l'orientation thématique du mémoire de recherche.

Semestre 4

30 ECTS

- Atelier de recherche ; méthodologie
- Initiation à la recherche : Mémoire individuel de recherche.

L'initiation à la recherche est associée à des projets de recherche.

Le mémoire peut être réalisé en partenariat avec le laboratoire TVES (Territoires, villes, environnement et société) ou avec des organismes extérieurs comme l'IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) ou le LACTH (Laboratoire conception territoires histoire).

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours du master urbanisme et aménagement reste le mieux adapté pour les étudiants qui se destinent à la préparation d'un doctorat.

MÉTIERS

Les métiers visés concernent l'enseignement supérieur (Maître de Conférences) et la recherche (Chargé de Recherche CNRS, IFSTTAR, IRD...) en aménagement et urbanisme (24^{ème} section), mais aussi les métiers de l'expertise. Les thématiques ciblées sont celles développées dans le Master UA, de ce fait les métiers visés sont très variés et reprennent globalement ceux de chaque parcours type (AVP, CAD, ECODEV, Eurostudies, Ville et Projets) à un niveau de maîtrise du domaine pour les étudiants sortant du Master ou d'expertise pour ceux poursuivant leur cursus par un doctorat.

POUR SUIVRE VOS ÉTUDES

Le parcours SVET permet la poursuite d'études en doctorat. Les étudiants de la mention Urbanisme et aménagement s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement et société), tout particulièrement en **Aménagement de l'espace, urbanisme**. Le financement de la thèse peut se faire à travers des bourses ou allocations diverses (Contrat doctoral, Conseil régional, bourses CIFRE, ADEME, IFSTTAR...), mais n'est pas automatique. La qualité du dossier et du projet sont un élément déterminant, qui conditionne aussi l'accord d'un directeur de recherche et du laboratoire. Sur la base d'un dossier académique solide, le futur doctorant doit être proactif par rapport à son projet.



Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'UFR de Géographie et aménagement de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formations>